

De l'expérimentation E+C- à la RE2020



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr



**Future réglementation environnementale
qui imposera les constructions sobres en
énergie et en carbone en 2018**

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE



Future réglementation environnementale
qui imposera les constructions sobres en
énergie et en carbone en 2018

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

#LoiElan

Evolution du logement,
de l'aménagement et du
numérique

L 111-9 du CCH

« [...]

Un décret en Conseil d'Etat détermine :

[...]

*- à partir de 2020, pour les constructions nouvelles, en fonction des différentes catégories de bâtiments, le **niveau d'empreinte carbone** à respecter, évalué sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, en intégrant la capacité de stockage du carbone dans les matériaux »*

2020

Limitation de l'empreinte carbone des bâtiments neufs
En prenant en compte les bénéfices du stockage carbone

#LoiElan

Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique

L 111-9 du CCH

« [...]

Un décret en Conseil d'Etat détermine :

[...]

- les exigences en matière de qualité de l'air intérieur des bâtiments ;
- les exigences en matière de recours à des matériaux issus des ressources renouvelables ou d'incorporation de matériaux issus du recyclage ;
- les exigences en matière de stockage du carbone pendant le cycle de vie du bâtiment ; »

Nouvelles exigences

QAI, ressources renouvelables, stockage carbone

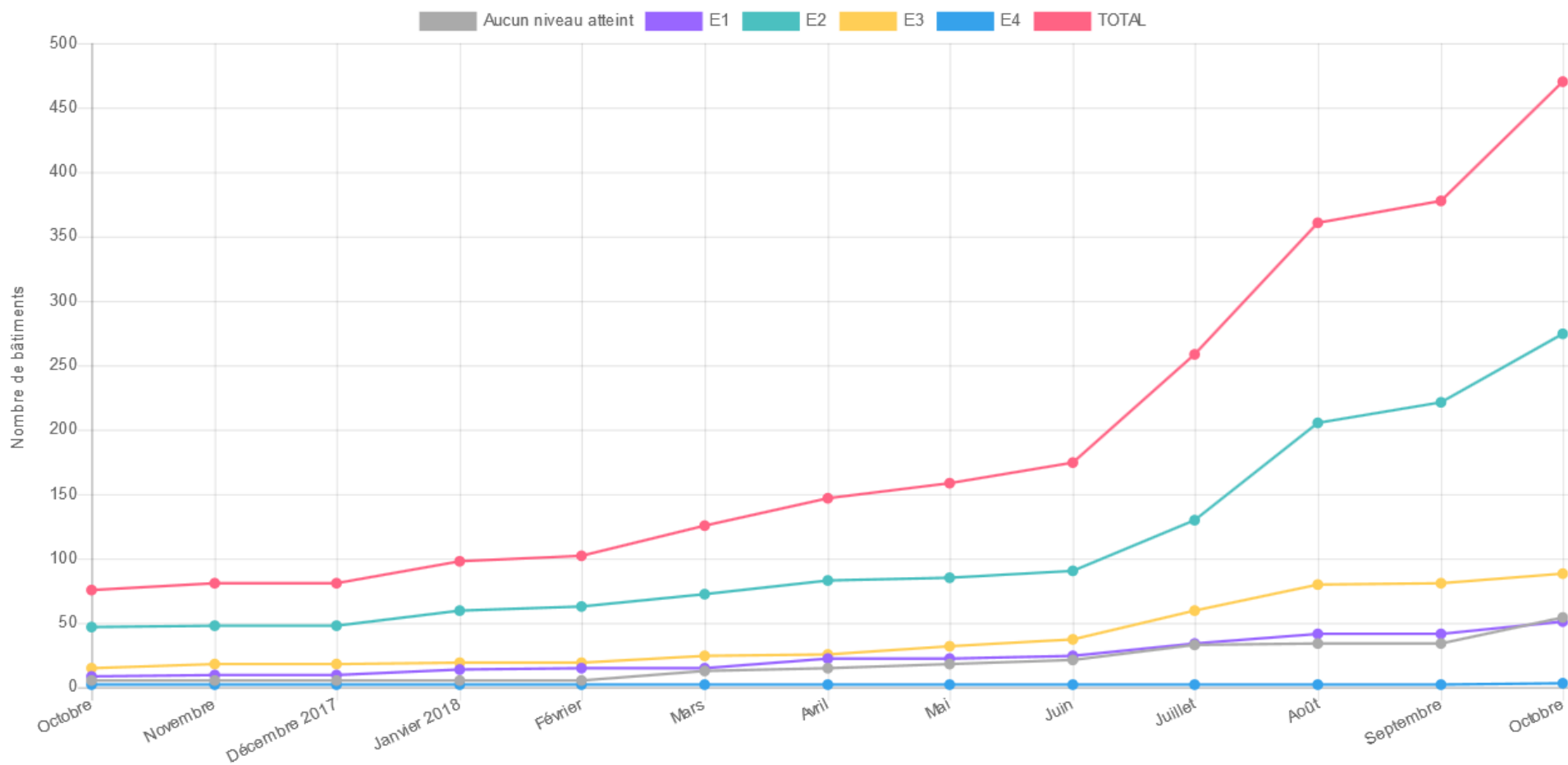
#LoiElan

Evolution du logement, de l'aménagement et du numérique

L'expérimentation E+C- a été lancée il y a près de 2 ans (fin 2016) pour préparer la future réglementation environnementale de manière collective. Les bases de la méthode d'évaluation de la performance environnementale ont été établies.

Des travaux techniques pour approfondir différents sujets : périmètre de l'ACV, confort d'été, stockage carbone, ... **suivis d'une concertation** avec les acteurs de la filière.

Nombre de bâtiments par niveaux « Énergie » - Courbes mensuelles cumulées



Contenu de l'observatoire – Novembre 2018

Contexte statistique

Opérations	337
Bâtiments	480
Logements	2406
SDP total tertiaire	171 716 m²

Répartition des bâtiments

Bâtiments Tertiaire	30
Bâtiments de logements collectifs	129
Maisons individuelles ou accolées	321

En PACA :
 20 bâtiments
 Maisons individuelles
 quelques logements collectifs

Contenu de l'observatoire – Novembre 2018

Niveaux Énergie (E) et Carbone (C)

	C ₀	C ₁	C ₂
E ₀	26	28	-
E ₁	16	34	2
E ₂	54	209	20
E ₃	9	57	22
E ₄	1	1	1

1. Phase de travaux techniques préparatoires, à travers des groupes d'expertise (GE)

- Pour approfondir certains sujets techniques
- Production d'une **analyse technique objective** de ces sujets (pas de prise de position de la part des acteurs)
- Les groupes d'expertise sont mobilisés jusqu'au premier trimestre 2019

État d'avancement :

Lancement (le 10/10/2018) :

- d'un **appel à candidatures** pour former ces groupes d'expertise
- d'un **appel à contributions écrites** pour alimenter ces groupes d'expertise

La constitution des groupes d'expertise est en cours de finalisation.

Chaque candidat reçoit un mail précisant s'il a été retenu ou non.

ÉLABORATION DE LA RE2020

Groupe d'EXPERTISE (GE)	Date limite de dépôt de candidatures	Date limite d'envoi des contributions	Date limite de production du rapport final du GE
GE1-Périmètre de l'ACV	31/10/2018	08/11/2018	07/02/2019
GE2-Cadrage de la complétude et exigences de qualité de l'étude ACV et énergétique		14/12/2018	29/04/2019
GE3-Stockage temporaire du carbone		08/11/2018	20/12/2018
GE4-Fin de vie des bâtiments		22/11/2018	11/03/2019
GE5-Données environnementales par défaut		22/11/2018	07/02/2019
GE6-Conventions d'utilisation du bâtiment pour le calcul énergétique		22/11/2018	11/03/2019
GE7-Correction et mise à jour de la méthode de calcul énergétique		08/11/2018	11/03/2019
GE8-Confort d'été : indicateur et expression de l'exigence		08/11/2018	11/03/2019
GE9-Prise en compte des autres usages mobiliers et immobiliers de l'énergie		08/11/2018	20/12/2018
GE10-Spécificités des bâtiments tertiaires		08/11/2018	11/03/2019
GE11-Surfaces de référence		22/11/2018	07/02/2019
GE12-Modulations des exigences		08/11/2018	29/04/2019
GE13-Expression des exigences		08/11/2018	11/03/2019
GE14-Modalités de prise en compte des innovations		14/12/2018	29/04/2019
GE15-Obligation de recours à la chaleur renouvelable, ou plus globalement d'ENR		08/11/2018	11/03/2019

2). Phase de concertation, à travers des groupes de concertation (GC)

* La concertation est co-pilotée par le **CSCEE** et l'**État**

* La concertation s'appuie sur les GT E+C- qui deviennent des « **groupes de concertation** » :

A. GC Méthode :

-> Réflexions et concertation sur les ajouts et précisions de la méthode de calcul pour évaluer la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment

B. GC Les données :

→ Réflexions et concertation sur les besoins, l'évolution et la production des données (spécifiques et par défaut)

C. GC faisabilité technico-économique

-> Réflexions et concertation sur les niveaux d'exigences de la future réglementation (faisabilité technique et soutenabilité économique)

D. GC Accompagnement des acteurs et communication

-> Réflexions et concertation sur les outils d'information, d'accompagnement et de montée en compétence pour préparer les acteurs à la mise en vigueur de la future réglementation

→ Les groupes de concertation seront mobilisés à partir du premier trimestre 2019

2. Phase de concertation, à travers des groupes de concertation (GC)

→ Les groupes de concertation seront alimentés par :

- les contributions écrites des acteurs
- les travaux techniques préparatoires des groupes d'expertise
- les retours d'expérience de l'expérimentation E+C- (difficultés rencontrées, analyse

de l'observatoire, travaux complémentaires de modélisation)

→ Ils constituent le lieu de prise de position des acteurs

État d'avancement :

La constitution des groupes de concertation est actuellement en cours.

1. PHASE DE TRAVAUX PRÉPARATOIRES

Contributions écrites des acteurs (ayant une expertise à apporter sur les sujets techniques)

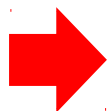


Groupes d'EXPERTISE
(analyse objective de sujets techniques)

Retours d'expérience de l'expérimentation



(difficultés rencontrées, analyse de l'observatoire, travaux complémentaires de modélisation)



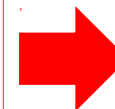
2. PHASE DE CONCERTATION

Groupes de CONCERTATION
(expression des positions des acteurs)
+ CSCEE

(dès le premier trimestre 2019)

Propositions sur :

- la méthode de calcul
- les données
- les futures exigences
- les outils d'accompagnement



Arbitrages de l'État

→ **Élaboration de la RE2020**

Calendrier

- Printemps 2019 :
 - Fixation de la méthode d'évaluation
-
- Automne 2019 :
 - Fixation des exigences
-
- 1^{er} semestre 2020 :
 - Publication des textes réglementaires



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr